

GUIGNOL ILLUSTRÉ

RÉDACTION
32, rue Impériale, 32

Journal patriotique, paraissant le Samedi.

ADMINISTRATION
2, rue de l'Annonciade, 2

Les manuscrits ne sont pas rendus.

Rédacteur en Chef: LÉGION

On ne reçoit pas d'abonnements.



— Si c'est mon idée, à moi, de monter en remiage à Forvière avé un cierge, est-ce que ça vous arregarde? Tâchez moyen seulement d'y pas toucher, autrement c'est moi que vas vous moucher.

LA GUERRE CIVILE

Comédie en 3 actes.

ACTE I^{er}

La place des Terreaux. — Une foule immense l'encombre.
Au fond se dresse l'Hôtel-de-Ville

Gnafron, (débouchant sur la place). — En velà encore une aute maintenant. Et ben, si se maginent les autres que je m'en vas avaler celle-là sans rien dire! Tas de feignants! On voit ben qu'y z'ont pas be oin de travailler pour vivre. Nous mettre nos journées à 48 sous! 48 sous!

A combien que ça met la pelée de terre? Espèce de pilleraux, c'est moi que vous en ficherez de 48 sous par jour. C'est si gentil là-bas, au grand-camp; y z'y fait un soleil et une soif, nom de nom, à donner la pépie au corcodile du grand dôme de l'hôpital. 48 sous! mais je les boirai ben en tisané à deux liards le verre, dans ce guerdin de desert de Sahara qu'un arable y sécherait. Oh! ça peut pas durer comme ça, faut que ça finisse: mes 3 francs ou je démolis la boutique. Mais d'abord je m'en vas en glisser un mot à M'ssieu Hénon, c'est z'un mami bon enfant, qu'à le bras long, y n'en parlera au Parfait, un particuyer qu'à d'aime. Y veulent pas rien nous laisser crever de soif. Allons voyons voir. Seulement, ça m'embête de me présenter devant les autorités; faut connaître la politesse à fond, c'est pas des ge...es comme tout le monde. Rien que d'y penser; ça me fait quèque chose dans le dos. Veyons, faut me faire une raison. Une supposition que ce bec de gaz c'est M'sieu Challemel-Lacour. Bon, velà que je ly tire mon chapeau et que je l'y fais de politesse de reverences. Après ça je commence mon décanillage: Sire!... Ah! non gn'en a plus. — Monseigneur!... Que je sis donc bête y n'est pas archevêque. Mais nom de nom! comment que faut dire?... Cetozen? voui, cetozen, c'est ça! Cetozen Parfait. Ah! nom d'un chien, que c'est donc bien trouvé; c'est comme qui dirait parfait cetozen. Et dire que j'ai pas feni mes classes et que je trouve tout ça à moi tout seul. Allons continuons: — Cetozen Parfait, je viens par des circon-tances subséquentes dont les attributions relatives... bon ça va pas mal, faut que ça soye tourné comme y faut... dont les attributions relatives ont demanché la situation des économies travaillatoires... C'est y travaillatoires ou travaillatrice? Mettons travaillatoires... Des économies travaillatoires qui fournissent à la subvention des appetits... des appetits... Comment que faut dire? Des appetits... Ah cristi, ça commence à plus vouloir viendre. Ah! c'est que c'est pas facile de parler à un Parfait, l'à en face, si j'entrerais boire pot, ça me donnerait de z'idées. C'est un plan. O Gnafron, que t'as d'esprit, mon vieux, si t'avais tété au collège te serais devenu ministre, sûr. (Il entre dans un cabaret).

Un Négociant des Capucins. — Qu'est-ce donc qu'il y a encore?

Un Réac. — Ce sont les ouvriers terrassiers qui viennent se plaindre au Préfet, d'une réduction de salaire.

Le Négociant. — Encore des grèves! ah! les canailles.

Le Réac. (à part). — Tiens, tiens, est-ce qu'il y aurait matière à une bonne petite émeute? (Haut.) Oui, monsieur, et en voici un qui vient de partir en disant qu'il allait chercher des armes.

Le Négociant. — Des armes, les misérables! ah! ciel, mon magasin qui est encore ouvert, je n'ai que le temps de le faire fermer.

Le citoyen Saigne, au balcon de l'Hôtel-de-Ville. — Citoyens, la patrie est deux fois en danger....

La foule. — Bravo! bravo!

Le citoyen Saigne. — Il faut prendre des mesures énergiques...

La foule. — Oui, oui! bravo!

Le citoyen Saigne. — Je vote la suppression des tribunaux...

La foule. — Bravo!

Le citoyen Saigne. — La suppression de l'armée...

La foule. — Bravo!

Le citoyen Saigne. — La destitution du préfet...

La foule. — Bravo! bravo!

Le citoyen Saigne. — La destitution du conseil municipal...

La foule. — Oui, oui, bravo!

Gnafron, sortant du cabaret sans avoir rien entendu. — Bravo, bravo!... Disez donc, M'ssieu, què donc qu'y raconte ce particuyer qu'est là haut sus le perchoir?

Le réac. — Il raconte que les Jésuites veulent s'emparer de l'Hôtel-de-Ville et il demande leur expulsion.

Gnafron. — Les Jésuites à l'Hôtel-de-Ville! nom de nom! Attendez voir que j'aille leur secouer la basane. (Il se dirige vers l'Hôtel-de-Ville.)

Une vieille portière. — Ah! mon Dieu! qu'est-ce qui est arrivé? Un Prussien qu'on vient encore d'arrêter?

Le réac. — Un Prussien, la belle affaire, c'est bien autre chose: ce sont les Voraces qui demandent trois heures de pillage.

La portière. — Trois heures de pillage! ah! je rentre vite chez moi.

Le réac. — Mais, ma bonne femme, vous ne craignez rien, vous ne risquez de rien perdre, il me semble.

La portière (avec dignité). — Insolent! sachez, monsieur, qu'une femme a toujours quelque chose à perdre.

Le réac. (à part). — Bon, la nouvelle est entre bonnes mains, ça prendra.

ACTE II.

Les Pierres-Plantées, les métiers sont silencieux.

Un tambour de la garde nationale. — Ran plan, ran plan plan, ran plan, ran plan plan.

Guignol descendant précipitamment. — Eh ben, que donc que gn'a encore aujourd'hui?

Le tambour. — Que tous les hommes armés se rendent immédiatement à leurs places d'armes pour l'exercice.

Guignol. — Sont-y en...miellants avé leur ezercice, faudrait toujours y être après.

Le tambour. — Ah! c'est vous, Guignol, dépêchez-vous, il y a du tam tam sur la place des Terreaux.

Guignol. — Eh! vous disez que c'est pour faire l'exercice.

Le tambour. — Je dis ça pour les autres, parce qu'il y en a qui ne voudraient pas venir s'ils savaient pourquoi qu'on les appelle. Mais je peux bien vous le dire à vous, vous ne caponnerez pas, quand même.

Guignol. — Attends que je cane pour défendre la patrie. Mais enfin, què donc que gn'y a?

Le tambour. — Ah! ma foi, pour ça, je n'en sais rien; on m'a dit de battre et je bats; mais puisque c'est pour aller aux Terreaux, il faut bien qu'il y ait quelque chose.

Le négociant. — Ce sont des ouvriers qui veulent se mettre en grève.

Guignol. — Se mettre en grève y z'ont pas rien besoin de se déranger, le chômage que nous ons s'en charge ben assez; velà six semaines que nous ons pas pu toucher à l'ouvrage.

La portière. — C' n'est pas ça; c'est les voraces qui veulent trois jours de pillage.

Guignol. — C'te bêtise, en velà une blague.

Le négociant. — Pourquoi voulez-vous que ce soit une blague?

Guignol. — Pace que c'est pas vrai, et que personne veut le pillage.

Le négociant. — Ah! il y en a bien trop qui le veulent.

Guignol. — Qui donc, si vous plaît!

Le négociant. — Eh! parbleu, toute la canaille, les gens qui n'ont pas un sou, rien à perdre, les crève-faim.

Guignol. — Et les braves gens, qui c'est donc?

Le négociant. — Ce sont les gens qui ont quelque chose, qui veulent le maintien de l'ordre, tandis que les autres...

Guignol. — Alorsse moi, qu'ai pas un sou marqué à moi, je suis une canaille et M'sieu Griffart d'en face qu'a fait fortune en faisant trois fois clincaille c'est z'un brave homme.

Le négociant. — Je ne connais pas votre M. Griffart, je sais seulement que ce ne sont pas les gens qui ont un commerce, une fortune qui demanderont le partage des biens et le pillage, comme on le fait en ce moment à l'Hôtel-de-Ville.

Un gone d'Ainay, en promenade d'inspection. — Hé! M'ssieu où donc que vous avez déniché celle-là? Pas tant d'affaires, c'est tout uniment Gnafron qui fait boucan à l'Hôtel-de-Ville parce qu'on lui a dit que les Jésuites voulaient en faire cadeau aux Prussiens.

Guignol. — Ah! l'imbécile. Faut ben que j'y aille pour le faire taire.

ACTE III.

Le vestibule de l'Hôtel-de-Ville; on aperçoit à travers la porte, la place des Terreaux, couverte de peuple et de gardes nationaux.

Gnafron, (furieux). — A bas les Jésuites! Vive la République!

Guignol en garde national. — Què donc que t'as à gueuler comme ça?

Gnafron. — Ah! te velà, bon. Arrive donc un peu me donner un coup de main pour ficher dihors les Jésuites et le conseil municipal qui font de collagne ensemble.

Guignol. — Veux-tu te taire. Es-tu fou?

Le réac. — Il paraît bien qu'il y a quelque chose de vrai.

Guignol. — Comment, què le conseil municipal et les Jésuites sont d'accord?

Le réac. — Je ne pourrais pas dire au juste, mais enfin ce qui se passe c'est un peu louche.

Guignol. — Louche de quoi?

Le réac. — Il est bien facile de voir que les affaires sont mal menées. La défense nationale ne s'organise pas, il n'y a point d'argent dans les caisses de la ville, la confiance manque, le conseil municipal tient le Préfet à l'écart; il ne s'entendent pas; il faudrait, à mon avis, faire table rase de tout ça; c'est le moment des mesures énergiques, révolutionnaires.

Guignol. — Mais enfin, M'sieu, vous n'en savez ben si long. Pourquoi donc que vous n'y allez pas les mettre d'accord, vous que pillez si ben? Ça vaudrait ben mieux

que de les raser, comme vous dites. Est-ce que vous n'avez quèqu'un à mettre à la place? P't-être vous, te pas?

Madelon. — Lai-se donc parler le M'sieu, qu'en sais ben plus long que toi.

Guignol. — Eh ben! y manquait plus que ça; te velà là, toi. Què donc que te viens faire ici?

Madelon. — Je viens faire de manifessassions; qu'on nous laisse crever de faim.

Guignol. — De manifessassions, toi; que je te rattrape à en faire. Veux-tu vite te dépêcher de rentrer à la maison voir si j'y suis. Si je te retrouve pas à l'hosteau quand je reviendrai et que la soupe soye pas faite, te sais?

Gnafron. — Mais enfin, faut cependant pas laisser empogner l'Hôtel-de-Ville, nom de nom.

Guignol. — Mais què que t'as dit, que les Jésuites le teniont?

Gnafron. — Eh! c'est ce M'ssieu.

Guignol. — Voyons, disez voir, M'ssieu... Tez! y n'y est plus, y s'est escanné, le gone. Ah! je renifle l'affaire. Te vois, Gnafron, qu'y se fichait de toi et qu'y t'a fait lâcher l'ouvrage pour les Jésuites, que gn'en a pas plus que su: la main.

Gnafron. — Mais je sis pas venu pour ça.

Guignol. — Et pourquoi donc?

Gnafron. — Pour mes journées, qu'on les a deminuées de douze sous.

Guignol. — Comment, te viens pour tes journées et, au lieu d'en parler tout à la douce aux autorités, te fais de z'incamôs, te gueules après les Jésuites, te déranges la garde nationale, te mets toute la ville en revolution. Allons, viens t'en donc, grande bugne.

Gnafron. — Paies-tu pot?

Guignol. — Voui, arrive donc, seulement. (Ils'en vont bras dessus, bras dessous.)

Le réac. — Tiens, ça a raté; allons, ce sera pour une fois.

(La toile tombe).

Jean GUIGNOL.

BULLETIN DE LA GUERRE

Les événements ultérieurs sont venus éclaircir la situation et rectifier en même temps quelques unes de nos assertions qui étaient inexates.

Les généraux allemands, en se portant audacieusement sur Paris et en opérant l'investissement avec des forces relativement insuffisantes, se sont basés surtout sur le chiffre minime de troupe de ligne faisant partie de la garnison.

Les deux premières armées des Princes héréditaires de Prusse et de Saxe ont été d'ailleurs bien renforcées par la 6^e armée, commandée par le grand duc de Mecklemburg-Scheverin que nous avions supposée, mais à tort, pouvoir être dirigée du côté de Lyon.

D'après cela les forces des assiégeants devant Paris peuvent être évaluées à 350,000 hommes environ. Ce chiffre n'est pas suffisant pour entreprendre un siège régulier. Les attaques dirigées par l'ennemi ne constituent pas le siège, proprement dit, mais seulement les préliminaires.

Les forces actives de la capitale se composent d'environ 300,000 hommes de garnison dont 60,000 de troupes de ligne. Sa défense nationale est formée par une enceinte bastionnée, armée de 1,226 pièces. Les approches de cette enceinte sont couvertes par 16 forts détachés. En voici l'énumération avec le nombre de pièces qui les arment. Nous commençons par le Nord, près de St-Denis, le long de la rive droite de la Seine, et nous passons par l'est près le sud pour revenir à l'orient sur la rive gauche.

Fort de la Brèche, 61 pièces; la double couronne, couvrant St-Denis, 52; fort de l'Est, 47; Aubervilliers, 66; Noisy-le-Sec, 57; Romainville, 49; Rosny, 56; Nogent, 55; Le Château de Vincennes, 117; Charenton, 70; fort d'Ivry, 70; fort de Bicêtre, 60; Montrouge, 43; Vanves, 45; Issy, 64; le Mont-Valérien, 70. En tout 982 pièces parmi lesquels 145 mortiers.

Ces chiffres sont certainement bien au-dessous de la vérité, car l'armement des forts a pu être augmenté et que d'ailleurs ils sont eux-mêmes protégés par des redoutes et des ouvrages avancés, ajoutés récemment et formant une troisième ligne de défense.

Les Parisiens comptent encore les barricades élevées dans l'intérieur, mais il ne faut pas accorder à ces derniers moyens plus d'importance qu'ils n'en ont: Quand Paris en sera réduit là, c'est que toutes ses forces actives seront épuisées et toute résistance sérieuse brisée.

Ce qui manque surtout à Paris c'est un point de défense dominant qui protège les endroits faibles et puisse, en cas de prise de la ville servir de base à une seconde résistance. Paris n'a pas de citadelle et en raison de son immense étendue, il ne peut guère en avoir.

Le fort du Mont-Valérien domine bien la ville, mais il est trop peu important pour une action efficace. Les hauteurs de Romainville, Montreuil et Rosny ne sont fortifiées que du côté de la campagne. Les travaux de défense de Paris n'ont pas été, il faut bien le dire, tracés en vue d'une résistance maintenue après la prise de la ville. On a voulu seulement mettre la capitale à l'abri d'un coup de main, lui assurer une sécurité assez prolongée pour permettre à une armée de secours de la délivrer.

C'est-là ce que la France ne doit pas perdre de vue.

Les opérations de l'armée allemande ne se bornent pas au siège de Paris, de Metz et de Strasbourg mais elles font des courses à l'intérieur poussées souvent fort loin. C'est bien moins pour prélever réquisitions que pour entraver l'action du gouvernement et l'organisation des forces militaires. L'expédition dirigée contre Orléans avait évidemment ce but. Une armée qui marcherait sur Lyon, serait amenée dans les mêmes intentions.

Le but d'après lequel un corps allemand se dirigerait sur nous a pris de la consistance depuis l'avis du commandant de Belfort

LYON

Jugé par la presse allemande

Veut-on savoir comme on apprécie en Allemagne l'attitude de la ville de Lyon? Voici l'extrait des articles publiés au-delà du Rhin, sous le titre de « *Anarchie des provinces* »... Les plus mauvaises dispositions règnent à « Lyon. Le gouvernement provisoire n'y a trouvé aucune obéissance. Le Rouge (Rothen) y ont établi un « gouvernement rival. Il s'y fait beaucoup d'arrestation arbitraires, et d'un moment à l'autre on s'attend à une lutte entre les Républicains modérés et les « Rouges. »

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'inexactitude de ces appréciations que nous devons aux calomnies de certains journaux parisiens.

Le conseil municipal, en réclamant lui-même des pouvoirs extraordinaires pour le préfet, la population en acclamant cette promotion, ont rassuré les liens qui unissent la cité lyonnaise avec le gouvernement de la défense nationale; d'un autre côté, les quartiers populaires en prêtant leur concours le plus prompt et le plus actif au maintien de l'ordre, protestent contre tout soupçon qui pourrait faire suspecter leur bon vouloir et leur patriotisme.

Nous avons tenu néanmoins à mettre sous les yeux de nos concitoyens ces insinuations, elles seront un avertissement, un encouragement au maintien de la concorde et de l'union.

Notre première victoire sera de tromper l'espoir de nos ennemis et de le faire mentir. LÉGION.

PETITES MISÈRES DE LA LIBERTÉ

Nous avons eu, comme il arrive toujours en de telles circonstances, nos jours d'agitation.

En premier lieu, certains bataillons de la garde nationale, assez mal inspirés, ont essayé une manifestation regrettable contre le drapeau arboré par la démocratie lyonnaise. L'attitude résolue et énergique des autres bataillons, une proclamation conciliante du conseil municipal ont bientôt fait cesser cette manifestation, qui n'était qu'une provocation inconvenante. Choix étrange, c'étaient les hommes d'ordre qui ont les premiers fait une tentative de désordre à propos de chiffons. Il restera de cette escapade puérile, ce triste enseignement qu'il en est de l'ordre comme de tant d'autres beaux principes que l'on invoque sans cesse, mais qui n'ont d'autre autorité que celle que leur accorde l'intérêt ou le caprice des hommes.

A cette première alerte en a succédé une seconde plus sérieuse. Mercredi, les ouvriers terrassiers qui travaillent aux fortifications, se sont rendus à l'Hôtel-de-Ville pour réclamer contre une réduction de salaire qui leur était imposée fort mal à propos. Ils étaient sans armes, mais un certain M. Saigne, qui s'est donné, dans un but difficile à comprendre, la mission de proposer les idées les plus grotesques et les plus incohérentes. M. Saigne a saisi cette occasion de se produire; il s'est présenté au balcon de l'Hôtel-de-Ville et a renouvelé quelques-unes de ces motions qui ont, pour tout mérite, la propriété d'épouvanter les niais et d'exciter une indignation bien superflue.

Cette mauvaise plaisanterie s'est terminée comme elle le devait; la garde nationale s'est portée sur l'Hôtel-de-Ville envahi, et l'ardeur, la bonne volonté avec laquelle les bataillons des quartiers populaires ont marché, quelques-uns avec leurs drapeaux rouges, pour maintenir l'ordre, a produit le meilleur effet et contribué puissamment à l'heureuse solution de cette échauffourée.

Il est bien entendu aujourd'hui que si les conservateurs font quelquefois du désordre, les Rouges, pour parler comme les journaux allemands, savent maintenir l'ordre au lieu de vouloir le troubler ainsi qu'on le prétend. ALÉTHES.

LA TAXE DES DÉSERTEURS

La ville de Lyon manque de ressources pécuniaires: l'immortel Vaisse, ses acolytes et ses honorables successeurs avaient pris soin d'alléger consciencieusement la caisse. Ne serait-il pas possible, pour parer à cette pénurie, de prélever un impôt sur les citoyens qui ont quitté Lyon, pour se soustraire aux charges et aux dangers de la situation actuelle?

Cet impôt n'aurait rien d'anormal; le gouvernement de la défense nationale en a déjà donné l'exemple à Paris. Il n'est rien que de juste et de rationnel, et pour qu'il soit plus équitable encore, il devra être établi suivant une taxe proportionnelle.

On ne doit pas craindre de le porter à un chiffre élevé pour les grandes fortunes, car il est juste que la ville exige un prix plus fort pour défendre le superflu, que pour garantir le nécessaire.

Il ne faudrait pas se laisser surprendre, non plus, par certaines ruses mises en usage. Quelques personnes possédant des villas et des maisons de campagne, se sont

fait inscrire sur la liste de la garde nationale des communes où sont situés leurs propriétés rurales, pour se soustraire aux charges, plus sérieuses, de la garde nationale de Lyon. C'est une fausse attribution de résidence; il importe peu que ces Messieurs aient ou non des châteaux et des maisons de plaisance, s'ils ont des intérêts commerciaux ou pécuniaires, à Lyon, il faut qu'ils contribuent à leur défense; le transport des marchandises et des capitaux à l'étranger, ne saurait non plus être une excuse: ces valeurs ont été acquises et exploitées dans la cité lyonnaise, elle a donc droit à prélever une rémunération sur des biens dont elle a pendant longtemps facilité et assuré la possession.

Enfin, les citoyens que des raisons sérieuses dispensent du service de la garde nationale, mais que la situation financière met au dessus du besoin, devraient être également soumis à une taxe proportionnelle minime, qui équivaldrait à un remplacement; elle pourrait au besoin être applicable à ceux des gardes nationaux pour lesquels les heures de garde sont une charge onéreuse.

Nous pensons que ces projets convenablement étudiés et appliqués; ne trouveront nulle contradiction, et seront applaudis par tous. ARISTIDE.

MITRAILLEUSES

Le *Courrier de Lyon*, apologiste de l'Empire, depuis le 2 décembre 1851 jusqu'au 3 septembre 1870, accable aujourd'hui d'injures grossières l'empereur déchu; ce n'est pas étonnant de sa part, mais néanmoins c'est odieux.

Le 35^e régiment d'infanterie prussien vient d'être armé de chassepots qui parviennent du matériel de guerre qui nous a été enlevé; ces armes doivent ainsi être bientôt expérimentées contre les Français. Et nous étions si ravis du mot de nos troupiers qui avaient baptisé leur fusil Chasseprussiens! Serons nous bientôt à la fin de ces insultantes railleries?

Pas encore, paraît-il, après les Prussiens, les Bavares; Ceux-ci, depuis qu'ils ont eu de nos mitrailleuses, se sont occupés à les perfectionner. Ils prétendent en avoir construit qui dépassent tout ce que l'on connaît et lancent d'un seul coup 360 balles. Il faut un peu moins d'une minute pour charger et faire feu.

Tout cela est dans les données de la guerre que nous font nos généreux adversaires: deux contre un sur le champ de bataille, 360 balles contre 25, la proportion se maintient.

CORRESPONDANCE

M. l'abbé X, vicaire à Z. — Le service de la garde nationale exigé des ecclésiastiques n'est pas une innovation révolutionnaire. En plein moyen-âge, les prêtres étaient tenus de contribuer à la défense du pays. Il faut bien comprendre, du reste, qu'ils n'étaient pas obligés de se présenter à personne, ils se faisaient remplacer. Il en était de même des veuves qui, comme chef de famille, étaient atteintes aux mêmes devoirs. Nous avons beaucoup à apprendre au point de vue politique et libéral, de cette époque que les ignorants et les sots appellent naïvement un temps de barbarie.

— Le nom de Fritz est une abréviation de Friedrich, Frédéric. Cette dénomination familière donnée au Prince-Royal par les Prussiens est d'autant plus populaire qu'elle a un précédent glorieux pour la Prusse; c'est le sermon de Frédéric-le-Grand qui est encore appelé le vieux Fritz, de alt Fritz.

Me Amélie B. à Villefranche. — Vous n'avez rien compris aux demi-lunes ni aux contre-gardes dont il est question dans votre description de Belfort. La description de Neuf-Brisach, que nous donnons aujourd'hui, vous débarrassera pas moins. A notre grand regret il nous faut nous servir des termes techniques, mais nous publierons incessamment un dessin et un article qui fera clairement saisir les notions les plus essentielles de fortifications et d'opérations d'un siège.

Au citoyen R. — Pour ne pas vous laisser croire que nous hésitions à faire connaître nos sentiments; voici l'indication des affiches que nous avons blâmées énergiquement: la première concernait l'enseignement des religieuses, c'est un outrage à la liberté de conscience; la seconde relative au séquestre des biens des sociétés monastiques n'est qu'un attentat au droit d'association et à la propriété.

M. X..., lieutenant de garde mobile à Neuf-Brisach. — Nous ne pouvions donner un plan plus détaillé ni plus grand de Belfort. Il suffit qu'il est exact au point de vue militaire et topographique. Voici aujourd'hui celui de notre nouvelle garnison dressé à la même échelle de 1 millimètre par 50 mètres.

Un franc-tireur du Rhône. — L'armement et l'uniforme sont prussiens pour toutes les troupes de la Confédération du Nord et pour le grand duché de Bade. Les chasseurs ont une carabine courte système Dreyse perfectionnée. Les Wurtembergeois ont des fusils prussiens, mais ils ont conservé l'uniforme différent. Les Bavares enfin, se distinguent par une tenue et un armement spécial. Leur fusil d'un système particulier est d'un tir deux fois plus rapide que celui du Chassepot lui-même, qui l'emportait déjà sur le Dreyse. Nous donnerons le dessin et la description de cette arme.

Le gérant: VIBERT.

CAPITULATIONS ET CONVENTIONS

A un lecteur du PROGRÈS

La liste des capitulations célèbres publiée par le *Réveil* et reproduite par le *Progrès* et d'autres journaux est incomplète et inexacte. Il en manque qui ont, au point de vue militaire, une grande importance. Telles sont, par exemple, celle de Pirna au début de la guerre de sept ans, où l'armée saxonne tout entière se rendit à Frédéric-le-Grand et lui ouvrit ainsi l'entrée de la Bohême, et celle de Maxen par laquelle un corps d'armée envoyé par le même roi pour couper l'armée autrichienne de sa base d'opération, fut cerné dans les montagnes et obligée de mettre bas les armes.

Il faut bien distinguer d'ailleurs une convention d'avec une capitulation proprement dite. Un général capitule quand il livre à l'ennemi une place ou des troupes. Il fait une convention quand il conserve ses soldats et ses armes, il prend des engagements avec l'ennemi. A Closterseven l'armée anglo-Hanovrienne cernée dans les marais, sur le point d'être jetée à la mer, offrit de se retirer sous l'engagement de ne pas servir pendant le reste de la guerre, les Français eurent le tort de souscrire à ces offres; plus tard la convention fut indignement violée et entraîna pour nous des révoltes désastreuses. Cintra fut aussi une convention par laquelle Junot s'engagea à évacuer le Portugal, mais il n'eut pas la honte de capituler avec 63,000 hommes comme le dit l'article du *Réveil*. Napoléon III à Sedan espérait fermement obtenir une convention.

Il y a aussi deux sortes de capitulations; celle qui stipulent la reddition d'une place et d'une armée assiégée sont admises; les lois militaires déterminent les circonstances dans lesquelles elles peuvent être opérées avec honneur. Il y en a même de glorieuses; celles de Magenta et de Gênes pendant la révolution sont de ce nombre; celle de Grave plus étonnante encore est un titre de gloire immortel pour le comte de Chamilli qui y commandait. Cette petite place, avec 4,000 hommes de garnison, soutint quatre mois de siège contre toute l'armée du prince d'Orange, commandée par ce prince en personne; elle ne se rendit que sur un ordre formel de Louis XIV. La garnison réduite à 1,200 hommes, se retira avec tous les honneurs de la guerre et 24 pièces de canon qu'il lui fut permis d'emmener. Elle avait perdu près de 3,000 hommes, mais en avait tué 8,000 à l'ennemi. De telles capitulations valent des victoires.

Quant aux capitulations en rase campagne elle sont toutes considérées comme déshonorantes. Nous le répétons de nouveau, la France n'en comptait que deux avant celle de Sedan et le *Réveil* a eu tort, par son énumération inexacte, de faire croire qu'il y en avait eu d'autres. FOLLARD.

RAPPROCHEMENTS HISTORIQUES

Les tristes événements militaires de ces deux mois sont marqués de certaines coïncidences qui ont un caractère effrayant de fatalité.

2 AOUT: Victoire de Sarrebruck — 2 SEPTEMBRE: Capitulation de Sedan. — 4 AOUT: Première défaite. — 4 SEPTEMBRE: Déchéance de l'empire.

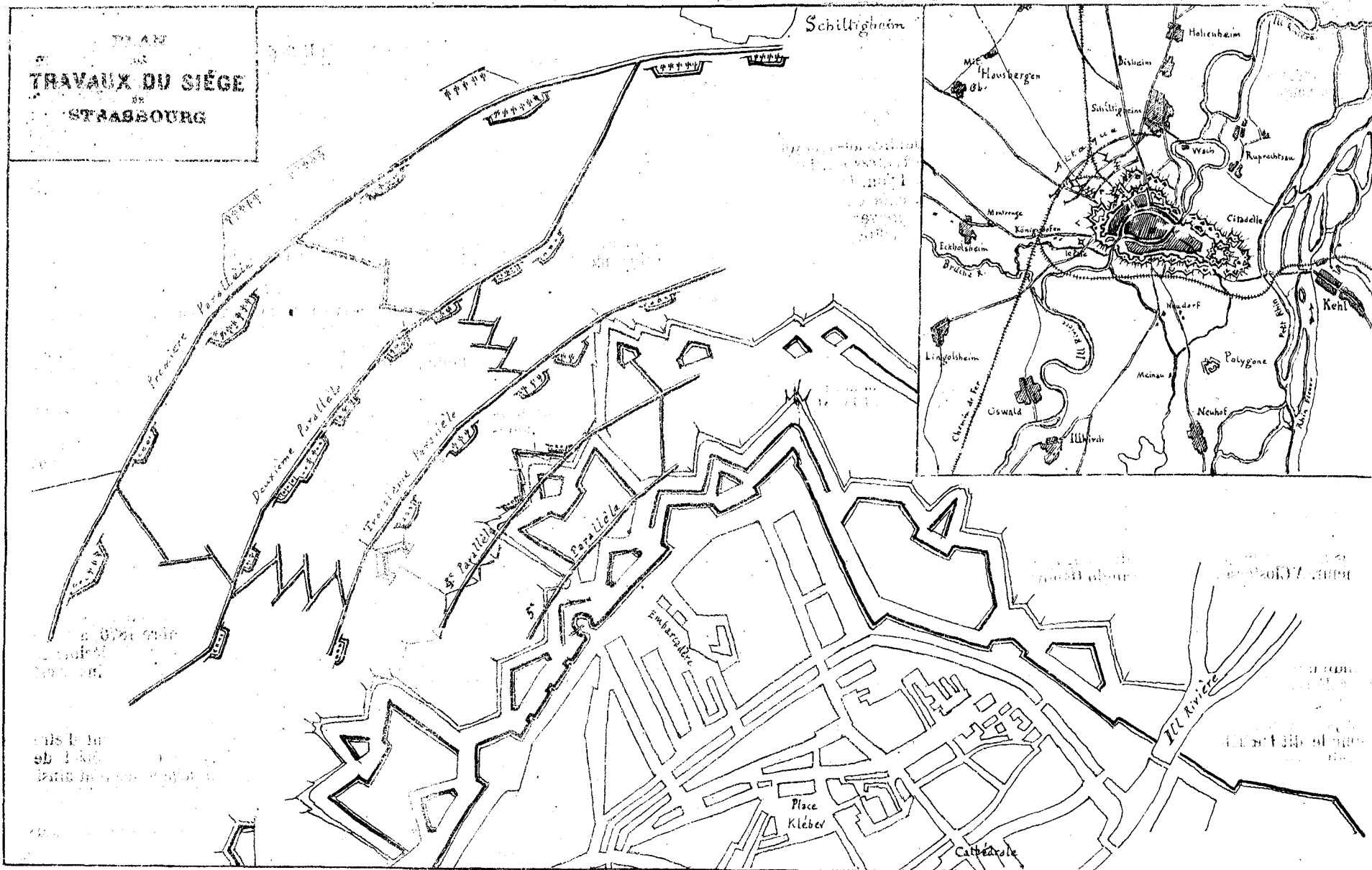
SEDAN: au mois de septembre 1610: Naissance de Turenne qui, en 1675, avec 30,000 Français, força, après deux victoires, 100,000 Allemands à repasser le Rhin.

SEDAN: au mois de septembre 1870: Capitulation par laquelle après trois défaites, 84,000 Français mettent bas les armes devant 240,000 Allemands

Il n'y a pas un siècle, la France épuisée envoyait aux Américains, combattant pour leur indépendance, des flottes, des armées et six millions de subsides; la France monarchique sauvait l'armée de Washington d'un désastre inévitable et fondait la République des Etats-Unis.

Aujourd'hui, cette même République, grande, forte, riche, puissante, envoie à la France républicaine, soutenant une lutte suprême, lui envoie la stérile expression de ses regrets et la déclaration formelle que ses principes s'opposent à toute intervention dans les affaires d'Europe.

Il n'y a donc pas que les princes qui soient égoïstes, oublieux et ingrats. A. DEBRAY.



Les deux places de Strasbourg que nous publions aujourd'hui ont une triste actualité par suite de la reddition de cette ville héroïque.

L'ennemi avait entrepris son attaque au Nord-Ouest, à l'extrémité opposée à la citadelle, afin de se soustraire à son feu. L'objectif de cette attaque était le grand ouvrage que traversait la voie du chemin de fer. La première parallèle fut ouverte à Schiltigheim. L'établissement de la troisième amena la chute des deux lunettes qui flanquaient à droite et à gauche l'ouvrage à corne ; la quatrième assura l'occupation de cette imposante défense, et lors de la capitulation, la cinquième était établie en deçà sur le fossé de l'enceinte ; l'ennemi s'était logé sur le chemin couvert, battait deux bastions et avait fait brèche à l'un d'eux.

On voit par là que la capitulation était inévitable ; le siège de Strasbourg avait été mené suivant la marche ordinaire, et la ville n'étant pas secourue, devait nécessairement tomber, suivant le sort fatal qu'attend toute place assiégée et comme il arrivera forcément à Paris, si l'on n'y prend garde.

On voit par là que la capitulation était inévitable ; le siège de Strasbourg avait été mené suivant la marche ordinaire, et la ville n'étant pas secourue, devait nécessairement tomber, suivant le sort fatal qu'attend toute place assiégée et comme il arrivera forcément à Paris, si l'on n'y prend garde.

NEUF-BRISACH

La garde mobile a opéré un mouvement en avant du côté de l'ennemi.

Elle occupe en grande partie Neuf-Brisach, à proximité de Colmar, et couvrent ainsi Mulhouse contre les invasions des Badois.

Neuf-Brisach n'a pas encore deux siècles d'existence ; il a été construit par les ordres de Louis XIV, pour couvrir la ligne du Rhin, en face de Vieux-Brisach, place badoise, sur la rive droite, et autrefois fortifiée.

Il n'y avait pas même un village sur l'emplacement de la ville actuelle.

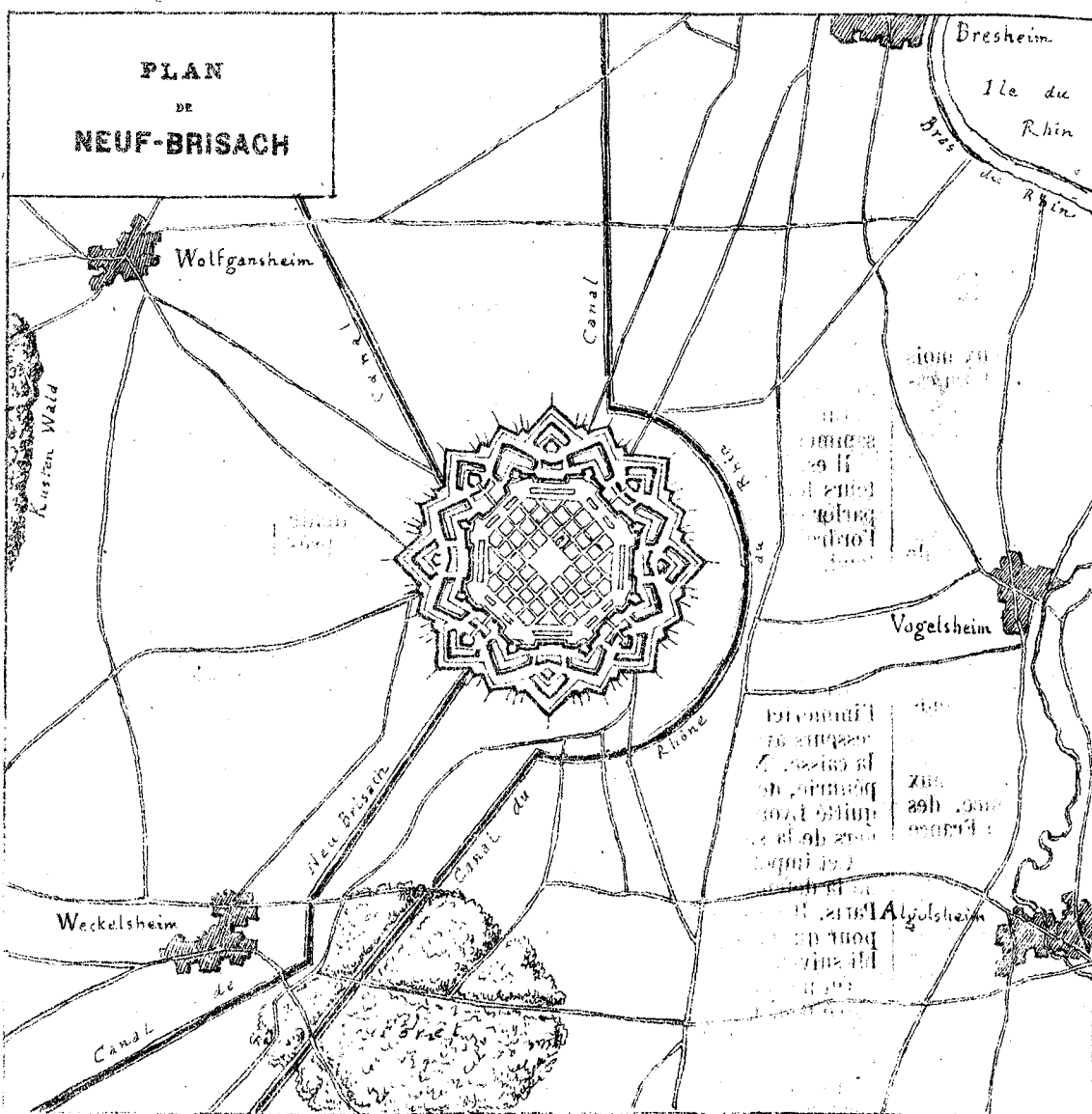
Construit dans une plaine absolument unie et formée d'alluvions anciennes, Neuf-Brisach tire toute sa force des travaux de fortifications qui l'entourent.

C'est moins une ville qu'une citadelle.

Il a la forme d'un octogone parfaitement régulier et composé d'ouvrages également symétriques.

La ville est soumise à la même régularité.

Autour d'une place carrée, où sont assemblés tous les édifices publics, les maisons sont disposées par masses uniformes divisées par des rues se coupant à angles droits. A l'est, il est en grande partie enveloppé par le canal du Rhône au Rhin.



A l'ouest, par le canal de Neuf-Brisach, construit en 1702, Plus loin, dans la direction de Colmar, est la forêt de Kusten. C'est le type le plus parfait de son troisième système de fortifications, et, pour ainsi dire, son chef-d'œuvre.

Belfort, dont notre dernier numéro contient le plan, est un exemple de son second système.

Sans tenir compte des proportions des lignes et des commandements qui caractérisent ces différents tracés, on peut, quoique n'étant pas versé dans l'art de la fortification, les distinguer à certains détails extérieurs caractéristiques.

Dans le second système, à Belfort, on trouve déjà les tours bastionnées, mais les demi-lunes, sont, suivant l'ancienne méthode et les demi-bastions des ouvrages à cornes sont à oreillons.

A Neuf-Brisach, les bastions sont remplacés par des tours bastionnées, protégées par d'immenses contre-gardes.

Les courtines sont couvertes par des tenailles et enfin les demi-lunes munies de réduits sont beaucoup plus grandes que dans les systèmes antérieurs et jouent un rôle plus essentiel.

La construction de Neuf-Brisach fut entreprise après le traité de Riswick, en 1697, et les tracés des forts de cette place, date de 1700.

FOLLARD.